



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE
SOUTENIR
REPRÉSENTER
MOBILISER

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Date : Le vendredi 18 novembre 2016
Heure : 17 h 15 à 18 h 30
Lieu : Hôtel Sandman
999, rue de Sérigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1

Sont présents et membres en règle :

Isabelle Boileau
Réjeanne Brodeur
Mélanie Gilbert
Mélanie Gosselin
Johanne Le Blanc
Mélanie Lemieux
Julie Mathieu
Diane Miron
Corinne Payne
David Proteau
Hélène Roulet
Alain Deschênes
Carole Bélanger
Julie Paré
Nancy Grimard
Danielle Hodgson
Mélanie Grosso
Line Noël
Marie-Claude Fortin

Sans droit de vote :

Monsieur Jean-François Beauregard, CPA

Sont également présents les membres du personnel de l'AQGS :

Madame Josée Plante, directrice générale
Madame Halima Lamtaouab, technicienne comptable
Madame Gabrielle Neveu-Duhaime, coordonnatrice stratégique aux communications
Madame Annie Désilets, coordonnatrice à la formation et au développement professionnel
Madame Karine Marchand, conseillère-formatrice

1. Mot de bienvenue de la présidente

Madame Diane Miron souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ouvre l'assemblée à 17 h 20 et le quorum est constaté par le nombre de membres présents.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

AGA/2016-11-18-01 *Il est dûment proposé par monsieur David Proteau et appuyé par madame Hélène Roulet de désigner mesdames Diane Miron et Josée Plante aux titres respectifs de présidente et secrétaire d'assemblée.*

3. Adoption de l'ordre du jour

AGA/2016-11-18-02 *Il est dûment proposé par madame Isabelle Boileau et appuyé par madame Julie Paré d'adopter l'ordre du jour, et ce, sans modification.*

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 novembre 2015

AGA/2016-11-18-03 *Il est dûment proposé par madame Réjeanne Brodeur et appuyé par monsieur David Proteau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 novembre 2015, et ce, sans modification.*

5. Bilan de l'année 2015-2016

5.1. États financiers au 31 juillet 2016

Monsieur Jean-François Beauregard, auditeur CPA, présente et commente les états financiers présentés. Pas de questions des membres de l'assemblée et tous s'en déclarent satisfaits.

5.2. Choix du vérificateur pour 2016-2017

Considérant les excellents services obtenus de Monsieur Beauregard de même que sa connaissance de notre organisation et de nos dossiers,

AGA/2016-11-18-04 *Il est dûment proposé par madame Réjeanne Brodeur et appuyé par madame Carole Bélanger de reconduire monsieur Jean-François Beauregard, CPA, comme auditeur pour l'année 2016-2017.*

5.3. Rapport annuel 2015-2016

Madame Josée Plante présente le rapport annuel 2015-2016 de l'ASGEMSQ.

AGA/2016-11-18-05 *Il est dûment proposé par madame Julie Paré et appuyé par madame Marie-Claude Fortin d'adopter de rapport annuel 2015-2016 de l'ASGEMSQ.*

6. Planification

6.1. Prévisions budgétaires 2016-2017

Madame Josée Plante présente les différents postes des prévisions budgétaires.

6.2. Plan d'action 2016-2017

Madame Josée Plante présente le plan d'action 2016-2017 et répond aux questions.

7. Modification aux règlements généraux

Madame Diane Miron présente et commente les modifications proposées aux règlements généraux.

AGA/2016-11-18-06 *Il est dûment proposé par monsieur David Proteau et appuyé par madame Marie-Claude Fortin d'adopter les modifications aux règlements généraux telles que proposées.*

Voir document envoyé avec l'avis de convocation en annexe

8. Élection de quatre membres au conseil d'administration

Madame Josée Plante, qui agit comme présidente d'élection, présente son rapport.

Quatre (4) postes étaient en élection. Elle confirme avoir reçu trois (3) candidatures qui répondent aux critères d'éligibilité et déclare élus par acclamation, pour des mandats de deux (2) ans, les personnes suivantes :

- Diane Miron, membre associée ÉLUE
- Réjeanne Brodeur, technicienne ÉLUE
- David Proteau, membre associé ÉLU

Un poste demeure donc à combler pour un mandat de deux ans.

Aussi, n'ayant reçu aucune candidature pour le poste réservé à une direction d'établissement, non comblé l'année dernière, le poste reste à combler.

En vertu des règlements généraux, tout poste vacant peut être comblé au moment de l'assemblée générale annuelle par toute personne qui satisfait aux règles d'éligibilité, et ce, pour la durée non écoulée du mandat.

La présidente d'élection demande à l'assemblée si elle veut proposer des candidatures pour les postes à combler.

Sur proposition dûment appuyée, madame Mélanie Gilbert, technicienne, est élue pour un mandat de deux ans.

Aucune candidature n'est proposée pour le poste de direction d'établissement. Il demeure donc vacant.

Félicitations aux membres du conseil d'administration pour leur élection.

9. Levée de l'Assemblée

AGA/2016-11-18-07 *Il est dûment proposé par monsieur David Proteau et appuyé par madame Line Noël de lever la rencontre à 18 h 20.*

Josée Plante, secrétaire d'assemblée

Diane Miron, présidente d'assemblée